



LAVALETTE
Avocats conseils

14, rue de Lavalette - CS 52315 – 16023 ANGOULEME
Tél : 05.45.39.40.50 – Fax : 05.45.39.45.46
e.mail : contact@lavalette.pro

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT**

Devant le Juge de l'Exécution du **TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME**
AU PALAIS DE JUSTICE, Place Francis Louvel

MERCREDI 2 JUIN 2021 à 09 H 30

**Commune d'ANGOULEME (Charente)
175, rue de Périgueux**

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé « RESIDENCE LE FRANÇAIS 2 » comprenant deux bâtiments A et B avec terrain à la suite,
Cadastré Section BK n° 536, 175 rue de Périgueux, pour 4 a 26 ca

Le lot **numéro UN (1)** consistant en un **local commercial**
et les 283/977 des parties communes générales et du sol

Le lot **numéro SIX (6)** consistant en un terrain comportant notamment six emplacements de stationnement
se trouvant à l'arrière du local commercial,
et les 338/977 des parties communes générales et du sol

MISE A PRIX : 8 000 Euros



Libre de toute occupation

VISITES : S'adresser à la **SELARL LAMOUREUX - DENIS, Huissiers de Justice, 2 rue de Beaulieu, BP 258, 16007 ANGOULEME CEDEX 1** au 05.45.20.54.20. Ou **TELEPHONER A Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils 05.45.39.40.50.**

A la requête de : **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES RESIDENCE LE FRANCAIS 2**, dont le siège social est 175 rue de Périgueux à ANGOULEME (16000), **représenté par son Syndic CITYA ALLIANCE, SARL** au capital de 98 790 €, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 411 854 508, dont le siège social est sis 24 bis rue Saint Roch, 16000 ANGOULEME, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,
Ayant pour avocat **Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils, Société InterCours BORDEAUX & POITIERS.**

Seuls les avocats du Barreau de la Charente peuvent porter des enchères dans les procédures de ventes d'immeuble à la barre du Tribunal. Un pouvoir écrit et un chèque de banque d'un montant de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3.000 Euros sont demandés à tout intéressé qui doit consulter l'avocat de son choix. Les conditions de vente sont décrites dans un cahier des conditions de vente qui peut être consulté, pour chaque vente, soit au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANGOULEME au Palais de Justice, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant, soit, pour partie, sur les sites www.lavalette.pro et avoventes.fr, où chacun peut en prendre connaissance.

Tous les avocats du Barreau de la Charente peuvent également fournir ces renseignements.

Pour extrait, signé : **Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils, Société InterCours BORDEAUX & POITIERS.**